



**DELIBERATION**

**2022/31**

**ANIMATION EN REGIE DU  
SUIVI – ANIMATION DE L'OPAH-RU MULTISITES**

L'an deux mille vingt-deux le 22 juin, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Rozoy-sur-Serre, au siège de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

**Conseillers en exercice : 17, Présents : 10, Représenté : 1, Votants : 11**

**Etaient présents :** M. Olivier CAMBRAYE, M. Mathieu CANON, M. Jean-Luc EGRET, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, Mme Christelle MAES, M. Jean-François PAGNON, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

**Etait représenté :** M. Patrick DUMON par Mme Marie-Claire FORTIN.

**Etaient absents excusés :** M. Hugues COCHET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX, M. Laurent MARLOT, M. Gilles QUEILLE et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

**Le secrétariat a été assuré par :** Mme Katie LEFEVRE.

A l'occasion du Comité syndical du 22 juillet 2019, les élus du Pays de Thiérache ont pris connaissance des propositions de cadrage pour le Programme d'Intérêt Général et pour le calibrage de l'OPAH-RU multisites. Un Programme d'Intérêt Général, assorti à une OPAH-RU multisites permet de mettre en place des aides financières ajustées aux besoins spécifiques constatés en matière de logement privé, sur l'ensemble du territoire (PIG), mais aussi dans les centres bourgs nécessitant une intervention plus ciblée.

Depuis 2014, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache se charge d'assurer pour le compte des 4 communautés de communes qui le compose, la mission de suivi-animation des dispositifs PIG 2014 - 2019 et PIG 2020 – 2025. Aussi, depuis 2020, le service Habitat du PETR du Pays de Thiérache, par délégation de la communauté de communes de la Thiérache Sambre et Oise et de la Ville de Guise, assure le suivi – animation de l'OPAH-RU de la ville de Guise.

La mission de suivi-animation des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat consiste à accompagner les porteurs de projets dans l'ensemble de leurs démarches techniques et administratives, c'est-à-dire recevoir les porteurs de projet, assurer le montage et le suivi administratif de leurs dossiers de demande de subvention, réaliser des visites techniques et des pré- études de faisabilité, réaliser des diagnostics énergétiques de leur logement, rédiger les bilans d'activités, animer les réunions de suivi et d'évaluation du programme et développer le partenariat avec les services concernés par le programme.

Fort de son expérience acquise au cours des différentes opérations, le PETR du Pays de Thiérache propose d'assurer la mission de suivi – animation du dispositif OPAH-RU multisites pour le compte des 6 centres bourgs suivant : Hirson, La Capelle, Montcornet, Rozoy-Sur-Serre, Saint-Michel et Vervins.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache


**VALIDE** le portage par le PETR du Pays de Thiérache de la mission de suivi – animation de l'OPAH-RU multisites ;



**AUTORISE** le président à engager toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de cette opération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président,

  
GUYOT CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture le  
Et publication le

Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le

ID : 002-200051118-20220622-31\_2022-DE